RAMTANE LAMAMRA RÉAGIT AUX ACCUSATIONS MAROCAINES :

«Les frontières sont fermées, les règles doivent être respectées»

Le ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, a répliqué, hier mardi, aux accusations marocaines ciblant l'armée algérienne auteure, selon des assertions de la presse du royaume, de tirs contre un poste frontalier. Lamamra, sans infirmer l'incident, a affirmé que les «frontières sont fermées» et que, de ce fait, «les règles doivent être respectées».

Sofiane Aït Iflis - Alger (Le Soir) - Le ministre des Affaires étrangères a eu l'opportunité d'apporter des précisions aux allégations marocaines en animant, mardi matin, une conférence de presse conjointe avec son homologue finlandais.

La question lui étant évidemment posée, Lamamra dira que «les règles internationales sont connues lors de la violation des frontières». Autrement expliqué, l'armée est autorisée à réagir lorsqu'il y a transgression de la frontière, lorsque cette dernière est fermée.

La réaction est valable dans les deux sens, d'ailleurs. L'on comprend à travers la précision de Lamamra qu'il y a eu tentative de franchissement illégal de la frontière, un franchissement qui peut être un acte de contrebandiers. Ce que, visiblement, la presse marocaine a entrepris d'exagérer en évoquant des tirs de l'armée algérienne contre un poste frontalier marocain. Le ministre des Affaires étrangères a, au demeurant, démenti que l'accusation soit l'œuvre du ministère marocain de l'Intérieur. Selon lui, il n'y a pas eu de communiqué du ministère marocain de l'Intérieur mais qu'il s'agit d'un papier publié par un journal marocain. Lundi, en effet, plusieurs médias marocains ont tartiné autour d'une attaque supposée de l'armée algérienne contre un poste frontalier marocain, évoquant un communiqué du ministre de l'Intérieur marocain. Pour Lamamra, il s'agit d'une provocation du Maroc, acculé qu'il est sur le dossier du Sahara Occidental. Les Nations unies doivent trancher au mois d'avril la question de l'extension de la prérogative de la Minurso à la surveillance des droits de l'Homme au Sahara Occidental.

S. A. I.

Photo : NewPress

Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères.

Le démenti du MAE

Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères, Amar Belani, a démenti hier les allégations contenues dans une dépêche de l'agence de presse marocaine MAP, selon laquelle l'ambassadeur marocain à Alger aurait «pris contact avec les autorités algériennes compétentes» sur de prétendus tirs de l'Armée nationale populaire (ANP) en direction d'un poste frontalier marocain. «Nous marquons notre grande surprise au sujet de cette dépêche de la MAP car je dois souligner qu'aucune démarche n'a été effectuée par l'ambassadeur du Maroc auprès des autorités algériennes compétentes», a souligné M. Belani dans une déclaration à l'APS. «Par ailleurs, dans le cas où de présumés incidents devaient être signalés, il existe pour cela les canaux habituels que l'ambassadeur connaît bien», a-t-il rappelé, s'interrogeant sur «les mobiles qui sont derrière la médiatisation de démarches qui n'ont pas eu lieu».

APS

L'Ordre des avocats d'Alger tient une AG ordinaire aujourd'hui

L'Ordre des avocats d'Alger tient aujourd'hui une assemblée générale ordinaire à 14 h à l'hôtel El Aurassi. A l'ordre du jour, la discussion des bilans moral et financier et des conditions d'exercice des droits de la défense. «Nous allons discuter des conditions d'exercice de la défense sous la lumière des dernières évolutions en matière de législation», a indiqué Me Abdelmadjid Sellini, président de l'Ordre. Me Sellini a tenu néanmoins à préciser, vu le timing choisi pour la tenue de cette assemblée, que la question politique de l'heure, à savoir les élections présidentielles, ne figure pas à l'ordre du jour de l'assemblée.

«Nous ne discutons au sein de nos réunions que des questions professionnelles. L'Ordre est transcendé par plusieurs tendances politiques et les avocats ne s'expriment qu'à titre individuel», a-t-il souligné.

L. H.

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Moussa Touati déposera dimanche son dossier de candidature

Moussa Touati déposera son dossier de candidature à la présidence de la République dimanche 23 février 2014 à 14 heures au siège du Conseil constitutionnel. C'est ce que le président du Front national algérien (FNA) a annoncé dans un communiqué diffusé hier. Moussa Touati est ainsi le premier candidat à la présidentielle à se conformer à la disposition réglementaire, avant la fin de l'échéance fixée.

C. B.

À MOINS D'UNE SEMAINE DE LA PROCHAINE TRIPARTITE

Sidi Saïd parle d'un rendez-vous «historique»

C'est un Sidi Saïd optimiste qui s'est adressé hier aux participants de la journée d'études organisée hier par la Fédération nationale des travailleurs du secteur des transports portant sur les conventions maritimes internationales. Selon lui, la prochaine tripartite sera «historique» et «riche en événements».

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - A moins d'une semaine de la tenue de la prochaine tripartite, la 16e depuis la mise en place de ce genre de dialogue social, le secrétaire général de l'UGTA a réitéré sa détermination «à faire de la prochaine tripartite avec les autres partenaires sociaux et économiques un rendez-vous historique». Selon lui, «il y a un consensus entre tous les partenaires pour conforter le dialogue social et économique».

Pour le patron de l'UGTA, la prochaine réunion tripartite sera «porteuse de bonnes nouvelles» pour les travailleurs et leurs familles. «La réunion entre le gouvernement, le syndicat et le patronat sera fructueuse pour l'Algérie. Nous apporterons de bonnes nouvelles aux travailleurs et leurs familles», a souligné Sidi Saïd, précisant que les trois partenaires «affichent une volonté d'atténuer» les pressions exercées sur les travailleurs. Invité à expliciter ses propos relatifs à l'article 87 bis, le secrétaire général de la Centrale syndicale a noté que «les trois partenaires sont en discussions pour faire avancer les choses». «Jusqu'au 23 février, nous continuerons à discuter, à négocier et nous travaillons sérieusement sur la question afin de tomber d'accord et trouver un consensus», a-t-il précisé.

Selon lui, il y a «une dynamique de consensus» au sein de la tripartite afin de trouver les moyens pour prendre en charge les préoccupations aussi bien des travailleurs, de l'employeur et du régulateur qu'est le gouvernement, insistant sur le fait qu'«il n'y a aucune agressivité ou animosité».

Et d'ajouter : «Nous discutons sereinement pour le bien des travailleurs et de l'économie du pays», qualifiant la prochaine rencontre de «très importante» du fait que des décisions seront soumises au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, pour trancher en sa qualité de premier magistrat du pays. «La tripartite fait des propositions et c'est au Président de trancher», a expliqué le secrétaire général de l'UGTA. La prochaine tripartite, 16e du genre, examinera cinq dossiers dont la relance de l'économie nationale, notamment par l'encouragement de la production locale, et le pacte économique et social de croissance. Selon la même source, «il s'agit de l'élaboration d'un pacte économique et social de croissance rénové et de la poursuite des consultations sur l'article 87 bis de la loi 90-11 relative à la relation de travail».

A. B.

ALGÉRIE-MALI

M. Bouguerra reçoit le chargé des Relations extérieures du MNLA

Le ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Madjid Bouguerra, a reçu hier à Alger le chargé des Relations extérieures du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), Ibrahim Ag Mohamed Assaleh, a-t-on appris auprès du ministère des Affaires étrangères. Cette rencontre entre dans «le cadre de la poursuite des efforts engagés pour la recherche d'une solution durable à la crise dans le nord du Mali», précise la même source.

La rencontre a permis d'examiner les voies et les moyens «à même de consolider la dynamique enclenchée par les consultations exploratoires lancées en janvier 2014 à Alger entre les mouvements du nord du Mali devant conduire à un dialogue intermalien inclusif», a souligné la source.